

Communiqué de presse

Le CCE et le CFDD appellent à un plan d'action fédéral ambitieux en matière d'économie circulaire

Comment évoluer vers une société juste et prospère, dotée d'une économie efficace dans l'utilisation des ressources et compétitive ? Comment la Belgique peut-elle jouer un rôle de pionnier en matière d'économie circulaire ?

Pour relever ces défis, le Conseil central de l'économie (CCE) et le Conseil fédéral du développement durable (CFDD) demandent à l'autorité fédérale belge d'élaborer rapidement un plan d'action fédéral en faveur de l'économie circulaire. Ce plan devra être compatible avec le futur plan d'action européen sur l'économie circulaire qui sera présenté début mars dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe.

Pour contribuer à l'élaboration de ce plan, le CCE et le CFDD ont émis conjointement un avis contenant trois messages centraux.

1. La nécessité d'une **meilleure gouvernance par la coordination et la consultation**. La mise en concordance avec le niveau européen est cruciale. A l'échelle de la Belgique également, il est essentiel que les autorités, avec leurs diverses compétences, travaillent ensemble et coordonnent leurs politiques et leurs instruments.
2. L'importance d'une **approche holistique** prêtant attention non seulement à la production, mais aussi à la consommation. Les Conseils soulignent toutefois qu'il existe déjà beaucoup de matériel d'étude : les principaux obstacles à la transition vers une économie circulaire sont déjà connus. À présent, il est **temps d'agir**, et des mesures concrètes doivent être mises en œuvre.
3. Enfin, les Conseils demandent également qu'une **attention soit accordée aux défis sociaux** qui sont liés à la transition vers une économie circulaire. Celle-ci aura des conséquences sur le marché du travail. Dans ce cadre, l'offre d'enseignement et de formation devra être adaptée pour veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte.

Outre ces messages transversaux, le CCE et le CFDD formulent dans leur avis de nombreuses recommandations concrètes visant à promouvoir le recyclage, la réutilisation, la réparation etc.